

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 59 (1990-1991)

Artikel: Essai de synthèse
Autor: Roulet, Louis-Édouard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-818132>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ESSAI DE SYNTHÈSE

LOUIS-ÉDOUARD ROULET

Cette première table ronde me paraît avoir tenu ses promesses. Comment aurait-il pu en être autrement ? Les historiens qui se sont succédé demeurent autant de spécialistes des sujets traités et par le biais de leurs exposés ont confronté leur savoir et leurs critiques. Sous des angles d'attaque à la fois différents et complémentaires, ils se sont approchés, chacun à sa façon, du thème auquel ils ne se sont pas contentés de faire la révérence, mais qu'ils ont saisi à bras-le-corps, résolument, voire avec audace, selon les tempéraments, mais toujours avec compétence et lucidité.

Ernst Tremp, dans un souci louable de précision, et sur la base de recherches tout à fait récentes, s'est efforcé de retracer les étapes de ce qu'on pourrait appeler l'écllosion successive du paysage rural fribourgeois. Sur la présence romaine, vraisemblablement plus dense qu'on ne l'a longtemps soupçonnée, point de documents certes, mais des vestiges de prix qui témoignent d'un habitat permanent et peut-être opulent. La colonisation alémane ou burgonde, ici comme ailleurs, laisse surtout des traces toponymiques, alors que l'Eglise, avec l'an mil, s'inscrit et s'installe dans ses témoignages architecturaux. Ce n'est guère qu'aux XII^e et XIII^e siècles que la rare documentation existante nous permet d'admettre un défrichement systématique. Il est porté par les seigneurs, le comte de Gruyère en tête, par des vassaux, ministériaux ou autres représentants d'une petite noblesse et réalisé par les manants, en mal de subsistance, de gain, voire de terres. Donc une entreprise de propriétaires fonciers, auxquels se joignent quelques communautés villageoises, puis les ordres monastiques, cluniens, prémontrés, cisterciens, ces derniers surtout, aux techniques améliorées, aux initiatives inattendues, introduisant la vigne ou l'élevage du mouton. Ainsi, de céréalière au départ, l'agriculture s'enrichit dès le XII^e siècle de la présence du verger, du potager, du poulailler, et surtout de l'étable, donc de la présence bovine.

Parallèlement s'introduit et s'établit un régime mixte de droit écrit et coutumier avec le respect plus ou moins admis ou toléré des privilèges, reconnaissances et obligations qui, sur le damier des délimitations paroissiales, voit s'affronter les intérêts fonciers, judiciaires ou personnels. Car la chevalerie s'affirme, tout en tolérant — car elle y trouve son profit immédiat — l'affranchissement des taillables. L'irruption de la ville — dès les XII^e et XIII^e siècles va modifier les structures politiques, mais ne changera guère le visage et le découpage de l'environnement rural. Du moins d'après nos connaissances actuelles qui demeurent fragmentaires, mais qui s'additionnant, pierre par pierre, finiront bien par nous livrer la composition d'ensemble et le dessin spécifique de cette mosaïque régionale.

Nicolas Morard, reprenant le flambeau, évoque ce qu'il appelle la mise en valeur d'un pays neuf. Pays neuf, ce pays de Fribourg parce que cette mise en valeur apparaît tardive, comparée à celle d'autres régions de Suisse ou d'Europe occidentale. Retardé aussi l'essor démographique, postérieur de près d'un siècle à celui de notre continent médiéval. Pour appuyer cette thèse, un triptyque de preuves, il faut le dire séduisantes, avec pour panneau central la typologie de l'habitat et les modalités de développement du réseau paroissial et pour volets latéraux la persistance constatée d'un défrichement de zones étendues jusqu'en 1350, d'une part, et les traces documentaires laissées par l'activité colonisatrice dans la nature des redevances seigneuriales, d'autre part. Belle démonstration s'il en est, démarche solide aboutissant à une proposition de synthèse qui repose sur l'étude de nombreux cas précis.

Enjambant les siècles avec bonheur, *Alain-Jacques Tornare* pose un regard, à la fois investigateur et critique, sur l'historiographie fribourgeoise qui s'est occupée des relations avec la France au siècle des lumières. A-t-elle dit toute la vérité ? Ne s'est-elle pas contentée d'évoquer les pages, il est vrai hautes en couleurs, du service capitulé ? N'a-t-elle pas ignoré, voire occulté une trop grande dépendance envers le royaume — Tornare ne craint point l'expression de « satellisation » — dépendance somme toute peu glorieuse dès l'instant qu'elle porte atteinte à la notion de souveraineté d'un Etat et au sentiment d'amour-propre de ses habitants ? Le moment est venu de vaincre ces réticences, de compléter les lacunes de cette enquête, ce qui permettra de démontrer que si les rapports entre une grande et une petite puissance offrent toujours des zones d'ombre, il y a aussi, à la lumière d'un contexte plus général, plus étendu, les vestiges de la spécificité.

D'Alain-Jacques Tornare à *Marius Michaud*, il n'y a apparemment qu'un pas puisque du XVIII^e siècle finissant on aborde la Révolution française. Un pas certes, mais combien décisif dès lors qu'il s'agit de la perception de celle-ci par l'historiographie fribourgeoise, des origines à nos jours. Marius Michaud distingue trois phases. La période 1789-1857, la première qui voit la confrontation directe et les premiers débats entre les témoins, ceux revenus de France et les premiers tenants d'un libéralisme naissant. La deuxième, le culte du souvenir, se situe entre 1857 et 1914 et voit l'affrontement entre le radicalisme de 1848 et l'Eglise catholique aux prises avec les idéologies de l'ère nouvelle. Troisième phase, de 1914 à 1990, celle d'une prise de position face à l'héritage révolutionnaire, à la lueur des conflits mondiaux et du bolchévisme. En résumé, le refus par d'aucuns, l'acceptation partielle par d'autres, mais surtout l'internationalisation des débats et des problématiques. Et puis, traversant en quelque sorte ces trois phases et les reliant, l'analyse à la fois audacieuse et pertinente de trois thèmes permanents, le souvenir du 10 août, la défense de la religion, l'enjeu du pouvoir.

Cinquième et dernier exposé, celui de *Georges Andrey*. Le spécialiste des flux migratoires n'a pas repris les propositions et conclusions de sa belle thèse sur la venue dans le pays de Fribourg des réfugiés français, victimes de la grande Révolution. Il n'a

point abordé non plus le problème de l'émigration fribourgeoise en Suisse romande, côté Genève et Vaud bien sûr, mais aussi côté Neuchâtel, vu l'absence jusqu'à ce jour de solides études consacrées à ce sujet. Sa communication concernait avant tout l'exode fribourgeois outre-mer, dans l'ensemble explicable et réussi, témoin Nova Friburgo, fondation bien présente et dont les retrouvailles avec la mère patrie, il y a quelques années, a démontré la chaleureuse vitalité. A la base des propos de Georges Andrey, une solide connaissance de la démographie historique ainsi qu'un jugement pertinent sur les travaux qui s'y réfèrent.

Deux communications sur le peuplement au cours du Moyen Age, deux autres sur les relations directes ou indirectes avec la France, une dernière traitant du phénomène migratoire, côté cour ou côté jardin, par la porte d'entrée ou celle de sortie, peut-on sur la base de cinq cartes maîtresses établir la règle du jeu?

Oui, dans une certaine mesure. Tous les communicants de cette première table ronde, chacun à sa manière il est vrai, ont admis qu'il existe des enchaînements d'événements, de leurs causes et de leurs conséquences, donc qu'après coup, eux comme leurs prédécesseurs discernent dans le cours de l'histoire un cortège raisonnable, explicable, analysable, dont l'ordonnance n'est due ni au hasard ni à l'arbitraire. Mais cette certitude n'autorise point l'affirmation que ce qui est arrivé s'est déroulé comme cela devait obligatoirement se produire. Le cortège des faits discernables n'est que la projection sur l'écran du réel de virtualités transmises par l'héritage du passé proche ou lointain confronté aux données du présent alors que d'autres virtualités et d'autres enchaînements, apparus après coup eux aussi logiques, voire rationnels, auraient pu se réaliser et s'articuler dans l'apparente ordonnance du vécu. Il en va de même pour l'approche et l'étude du passé fribourgeois. Si l'historiographie, ici comme ailleurs, varie, voire diffère d'époque en époque ou d'auteur en auteur, ce n'est pas seulement parce que l'éclairage du passé s'intensifie ou s'affaiblit en fonction des chapitres retenus ou des matériaux consultés, mais aussi parce que la constellation qui regroupe, dans l'esprit du chercheur, les virtualités réalisées et les pseudo-réalités demeurées virtuelles se combinent dans des dessins différents. Dualisme particulièrement apparent dans l'éternelle pesée, pour une histoire régionale, des apports extérieurs et de la tradition indigène.

* * *

Dans l'approche d'un flux et d'un reflux de cette complexité, où les personnages célèbres ou inconnus, aux accents sonores ou au comportement silencieux, à l'empreinte figée ou aux traces apparemment furtives, où la scène et ses décors, à savoir le pays de Fribourg, à la fois demeure et se transforme, il n'appartient pas à l'historien d'aujourd'hui de juger de manière abrupte, sans nuances, les travaux de ses prédécesseurs. Mais il ne doit pas non plus les accepter en l'absence de toute révision

critique. Il tentera de combler les lacunes, au besoin de rétablir les faits, voire de modifier les enchaînements apparus discutables. Ainsi la quête d'une restitution du passé, filtrée au crible de l'approche scientifique, peut et même parfois doit varier quant aux résultats obtenus, selon les accents mis et les critères appliqués. Ces variations, voire ces revirements ne sont point choquants dans la mesure où les unes comme les autres s'accompagnent d'une forme de pudeur dès lors qu'apparaît, dans le cours d'une histoire générale ou régionale, en filigrane bien sûr, le poids émouvant d'une longue lignée d'hommes, de femmes d'une même communauté, se suivant au travers des âges, avec leurs peines et leurs joies. En tentant de rendre à chacun sa place dans ce cortège qui ne s'arrête point, en essayant d'éclairer son parcours du dedans comme du dehors, en reprenant d'anciens thèmes ou en les enrichissant de nouveaux, l'historien, maître confirmé ou jeune chercheur, sans condamner et sans absoudre, à sa façon rend justice.